

foussier.fr
Tél. : 02 50 821 821 | Fax : 02 50 821 822

Siège - Centre logistique :
Z.A. du Monné - Rue du Châtelet - CS20008 - 72705 Allonnes Cedex

FR56978452142
MANUFACTURE DE GABAT
2294 RTE DU LIMARGUE
MAS DE GABAT
46320 SONAC FRANCE

Votre dossier est suivi par Michele NKUIKA Tel : 02 43 50 33 75 - m.nkuika@foussier.fr

N° CLIENT		N° COMMANDE	MODE DE RÉGLEMENT					FACTURE N°		
226260			Traite directe au 31/12/2024					T16237910		
MODE DE LIVRAISON			VOTRE RÉFÉRENCE					DATE		
Echéance au 31/12/2024								30/11/2024		
DÉSIGNATION			RÉF. ARTICLE	QUANTITÉ	U.V.		%	PRIX NET UNIT.	MONTANT H.T	T
B24011247144 Réf : DIVERS /CONVERTISSEUR / CABLE / MR TILLIE				du 18/11/2024. (P24011728923)						
ADRESSE DE LIVRAISON 2294 RTE DU LIMARGUE MAS DE GABAT 46320 SONAC										
CABLE EXTENSION 2200MM 12V			247203	1.00	P		3.76	3.76	3.76	1
Eco-contribution sur 247203				1.00				0.02	0.02	1
CONVERTISSEUR 36W ME + CALBLE DRIVER 12V			246248	1.00	P		28.04	28.04	28.04	1
Eco-contribution sur 246248				1.00				0.02	0.02	1
CLIPS 228 P/PIED DE PETITE HAUTEUR			257901	50.00	P		0.08	0.08	4.00	1
CACHE VIS ADHESIF PVC D12 IV CTE100			301812	1.00	P		12.79	12.79	12.79	1
TRETEAU HETRE			402710	2.00	P		18.33	18.33	36.66	1
EMBASE DE FIXATION POUR CLIPS 228			257908	50.00	P		0.09	0.09	4.50	1
VIS EXCLUSIVE TORX 4X50/30 ZN T20 X500			338611	1.00	P		16.46	16.46	16.46	1
CREMAILLE SIMPLE LG/1920 BLANC NEIGE			255982	5.00	P		8.68	8.68	43.40	1
CONSOLE SIMPLE LG/500 BLANC NEIGE			256045	10.00	P		5.77	5.77	57.70	1
PORTE CADENAS A RECOUVREMENT 80 TECHPRO			084553	4.00	P		4.68	4.68	18.72	1
Dont Eco-contribution : 0.04 €										
MONTANT H.T		PORT	TAUX T.V.A	MONTANT T.V.A		EXONÉRÉS		NET À PAYER		
226.03 €			20.00	45.21 €				271.24 €		

Option pour le paiement de la taxe d'après les débits
En application de la Loi N° 80-335 du 12 mai 1980, le vendeur conserve l'entière propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix. (Voir nos conditions générales de VENTES AU VERSO).
Escompte : en cas d'escompte pour paiement anticipé par rapport à la date d'échéance, celui-ci sera déduit de notre chiffre d'affaires taxable. Le montant de la TVA déductible doit être diminué de la taxe sur l'escompte. Taux de l'escompte : taux de l'intérêt légal Prorata Temporis.
Indemnité légales pour frais de recouvrement 40€HT à l'occasion de tout retard de règlement, taux des pénalités de retard 3 fois le taux de l'intérêt légal prorata temporis.

PAPILLON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° CLIENT 226260
FACTURE N° T16237910
DATE 30/11/2024